

10 Rétro 2018- Société et Culture

**Fonction publique
Prouver sa présence au poste en pointant**



Photo : R.H.A./ L'Union

Les agents publics ont été soumis au pointage au sein des administrations.



Photo : Rudy Hombenet

L'opération de retrait des bons de caisse des agents de l'Etat en juillet 2018.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

FAIT marquant de la Fonction publique gabonaise durant l'année qui s'achève ce lundi, la mise sous bons de caisse des salaires des agents civils de l'État en juillet, en vue d'un recen-

sement des effectifs. Une phase de vérification suivie de l'opération de pointage au sein des administrations depuis le mois d'août dernier. En dépit des questions qui gravaient autour de cette mesure, les agents de l'Etat concernés se sont pliés, tant bien que mal, à cette nouvelle règle qui veut que

chaque agent de l'État puisse remplir cette fiche prouvant sa présence effective au poste. A cet effet, une fiche signalétique a été mise à disposition des responsables hiérarchiques aux fins d'émargement par l'ensemble des agents des administrations concernées. Le document en forme de

tableau à double colonne intègre le numéro matricule et l'identité de l'agent. Il est question pour lui de marquer sa présence au quotidien à travers cette fiche d'émargement. Cette mesure imposée après la première phase de l'opération de mise sous bons de caisse des agents publics a fait grincer des dents, cou-

ler encre et salive, mais a fini par s'imposer à tous, dans l'optique d'assainir le fichier de la Fonction publique exigé par les bailleurs de fonds internationaux. Dans un récent entretien accordé à l'Union, le ministre de la Fonction publique, Ali Akbar Onanga Y'Obegue, a promis une amélioration

de ce système de pointage, avec des moyens de contrôle conséquents. Bien que des fonctionnaires fantômes aient été débusqués, leur nombre n'a pas été communiqué. Sur par exemple les 42 120 agents recensés dans la province de l'Estuaire, étape initiale de ce processus.

Restitution des biens culturels aux pays africains

Les premiers pas d'un processus étalé sur cinq ans

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

LA restitution aux pays africains de leurs biens culturels exposés dans les musées en Occident a largement dominé l'actualité culturelle en 2018. Annoncée le 28 novembre 2017 à Ouagadougou (Burkina Faso) par le président français Emmanuel Macron, cette initiative a donné le top d'un retour au pays d'un bon nombre d'œuvres culturelles du continent. Le Gabon n'était pas en marge.

Une première vague de ces objets précieux a été restitué à notre pays, le 12 juillet 2018, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre d'État chargé de la Culture, Alain Claude Bilie-By-Nze. Des mains du directeur du Patrimoine et des collections du Musée du Quai Branly de Paris, Pierre Amrouche, le membre du gouvernement recevait ce jour-là, à Libreville, quatre objets d'art pillés durant la colonisation. Cette première phase d'une échéance étalée sur cinq ans, intervenait après la réunion du 1er juin 2018 de l'Unesco à Paris, où le Gabon s'était joint aux pays comme le Bénin et le Sénégal pour réclamer la restitution de leurs biens culturels en Occident.

Comme l'a souligné Pierre-Claver Mongui, chef du dé-



Photo : Frédéric Serge Long/ L'Union

Pierre Paul Antoine Amrouche du musée du Quai-Branly avait remis au ministre d'Etat à la Culture, Alain-Claude Bilie-By-Nze, une première partie des biens culturels gabonais.

partement des Lettres modernes à l'Université Omar Bongo (UOB) de Libreville, il s'agit à présent de « faire admettre aux personnalités et aux pays détenteurs, comment faire comprendre aux publics de chez nous, que l'art et la culture, conçus comme biens de l'humanité, doivent profiter à tous les publics, y compris ceux des pays du sud dont nous sommes. Nous devrions ainsi tous être engagés dans la dynamique

d'une juste circulation d'un patrimoine partagé à l'échelle du monde.» Plutôt que de s'enfermer dans une logique stricte du simple retour de ces œuvres d'art au bercail, l'ambition actuelle devrait être d'en faire profiter aux générations futures. Pour sa part, le ministre d'Etat à la Culture assure que le gouvernement gabonais met tout en œuvre pour garantir la bonne conservation et la circula-

tion de ces biens restitués à travers le nouveau musée national. « Nous avons travaillé dans le cadre de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) d'une manière beaucoup plus multilatérale. Nous sommes entrés en contact avec certaines institutions publiques en France, pour favoriser cette coopération. L'une des priorités, qui était même d'ailleurs un préalable, était que

nous disposions d'un espace capable d'accueillir les œuvres. C'est aujourd'hui fait. Il faut maintenant entamer les autres aspects, à savoir la formation de conservateurs et de restaurateurs, pour qu'on s'assure que les œuvres qui reviendraient soient conservées dans les meilleures conditions. Il s'agit aujourd'hui d'œuvres appartenant à l'humanité, quand bien même elles sont

gabonaises. Nous ne devons pas les prendre pour qu'elles soient, ensuite, mal conservées au Gabon, et que l'humanité perde là des biens précieux. Donc, les récupérer signifie les conserver en très bon état, les exposer pour les générations gabonaises futures et pour le monde entier», avait indiqué Alain-Claude Bilie-By-Nze, dans une interview accordée à l'Union.

Anniversaire



A toi mon amour!
Pour cette année de plus, que Dieu t'accorde la sagesse, nos enfants et moi te souhaitons un heureux anniversaire. Puis notre Seigneur te combler de ses grâces.

Ta femme qui t'aime.